

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2021, 18 H

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULNOT, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. RIBIERE Jean François.

**Présents :** Mmes MM. ARNOULD Adeline, BAZELIN Régis, DONZE Nathalie, GOSZKA Gilles, GOUSSET Claudine, MONNIER Béatrice RIBIERE Jean-François, ROPP Jean Marie, STRAUSS Patrick

**Excusés :** Mmes BARROCAS Sylvianne (procuration à M. RIBIERE), BILLOTTE-HENRY Christelle

**Secrétaire de séance :** M. STRAUSS Patrick (unanimité 10 POUR)

### AFFOUAGE 2021

#### 1<sup>ère</sup> Délibération

Le maire présente le devis pour l'assistance de l'affouage 2021 qui s'élève à 700 € HT présenté par l'ONF. Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le devis et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

➤ Unanimité 10 voix POUR

#### 2<sup>ème</sup> délibération

Le conseil municipal après en avoir délibéré destine le produit des coupes (houppiers taillis perches brins et petites futaies) des parcelles 17 18 205 et 207 d'une superficie cumulée de 38 ha à l'affouage sur pied : Arrête le rôle d'affouage joint à la présente délibération et désigne comme garants :

M. ROPP Jean Marie

M. BAZELIN Régis

Mme DONZE Nathalie

Arrête le règlement d'affouage joint à la présente délibération

Fixe le volume minimum estimé des portions à 10 stères : ces portions étant attribuées par tirage au sort

➤ Unanimité 10 voix POUR

**Autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget Primitif pour un montant de 10 500 € comme suit :**

Comptes	Crédits ouverts 2020	LIMITE autorisée	Crédits à ouvrir 2021
D165	0 €		D 165 500 €
D20	10 000 €		0 €
D21	147 046 €		D 21318 10 000 €
D23	1 476 €		0 €
D27	0 €		0 €
<b>TOTAL</b>	<b>158 522 €</b>	<b>39 630.50 €</b>	<b>10 500 €</b>

➤ Unanimité 10 voix POUR

### Cabinet médical

Le docteur LAINÉ et son épouse font don de leur cabinet médical à la mairie de SAULNOT.

Est créé un collectif avec les communes suivantes : MIGNAVILLERS-ONANS-CREVANS-SECENANS-GRANGES LA VILLE-GRANGES LE BOURG-CHAMPEY-COURMONT-VILLERS SUR SAULNOT-CHAVANNE-LE VERNON-LOMONT-FAYMONT et SAULNOT

Le but est de trouver si possible deux médecins en remplacement du docteur LAINÉ

Une réunion est prévue le 24 février 2021 pour définir la stratégie.

Chaque membre aura une tâche précise et des délais seront actés.

La commune est loin d'être une commune isolée mais a plein d'atouts (école maternelle et primaire, travail, commerces sur place ; universités, frontières, établissement de santé à proximité, un terrain d'aviation labellisé par le SMUR).

Le bâtiment actuel du docteur LAINÉ : possibilité pour deux médecins, les infirmières et des professions annexes (ex Kiné dentiste podologue etc...)

Dans un premier temps l'étage pourrait servir de logement aux médecins le temps de l'installation.

Les frais d'expert immobilier et de notaire sont à la charge de la commune. Autorisation est donnée pour signer tout document afférent à cette affaire.

➤ Unanimité 10 voix POUR

**Divers**

Information est donnée du courrier de monsieur BURKHALTER, président de la CCPH, relatif au transfert de compétence dans certains domaines, dont les aires des gens du voyage

Les travaux ont été exécutés rue d'ARCEY vers l'habitation de la famille TOURRE qui remercie la commune.

**Fin de la séance.**

Saulnot, le 23 février 2021.  
J.F. RIBIERE, maire.



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J.F. Ribiere', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAULNOT' at the top, a central emblem featuring a figure on horseback, and the number '70400' at the bottom. The stamp is partially obscured by the signature.